

Le 15 Mars 2022

10:00 AM

À tous les administrateurs de la
Corporation des Maîtres Entrepreneurs en Installations Contre l'Incendie.

VIA Zoom / conférence téléphonique

<https://mmc.zoom.us/j/98628131182?pwd=enYwOWhhdWZDV2JaQmdOTjFaWU44Zz09>

Procès-verbal

Présences :

Marc Demers Tyco Feu et Sécurité Intégrés
Gilles Lafrance Protection Incendie Idéal Inc
Ron Cornelow Gicleurs Modernes
Yannick Péloquin Les Gicleurs Acme Ltée
Stéphane Massie Vézina Assurances

Louis Bergeron Secrétaire de la Corporation

Absences à cette assemblée :

Maurice Lareau Protection Incendie Viking Inc.
Marc Turgeon Protection Incendie Roberts div. Vipond Inc.

En l'absence de M. Lareau et de M. Turgeon M. Marc Demers constate que nous avons quorum et accepte de présider cette réunion ;

1. Lecture et approbation de l'avis de convocation du **11 Février 2022**
Proposé : Stéphane Massie Secondé : Gilles Lafrance Unanimité

Corporation des Maîtres Entrepreneurs
en Installations Contre l'incendie

189 Montée Renaud
St-Eustache, Québec, J7R 4K3

info@cmeici.com
Tél. : 514 684-2666

Sans frais : 1 866-996-2666
CMEICI.COM

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des administrateurs du **25 Janvier 2022** ; (copie envoyée avec Ordre du Jour) ;
Proposé : Stéphane Massie Secondé : Marc Demers Unanimité
3. **1. Étude du projet d'états financier au 31 Décembre 2021 par Belzile Tremblay** (Copie envoyée avec Ordre du Jour)

LB explique que le total des cotisations en 2021 a dû être ajusté car les cotisations minimales reçues en 2020 & 2021 n'ont pas été déduites dans le bon compte du système comptable **et qu'en conséquence il y a eu dédoublement de ces heures** ;

Notre comptable Belzile Tremblay ne s'en était pas rendu compte l'an dernier mais que cette correction est nécessaire pour balancer nos livres ;

La correction au total des cotisations 2021 est de \$ 2,392 ce qui fait passer nos revenus de cotisation des membres de \$72,346 à \$ 69,955 ;

En excluant les revenus de dividendes des fonds mutuels nos Revenus brut sont donc \$ 73,555 versus *le Budget* \$ 73,350 ** qui incluait un revenu de \$ 3,200 pour le tournoi de golf qui ne s'est pas tenu ;

Les frais généraux et d'administration sont de \$ 72,420 versus Budget \$ 77,150;

Toujours en excluant les revenus de dividendes des fonds mutuels, **nous dégageons un léger surplus pour l'année au complet**, soit \$ 1,135 avec le cadeau du golf 2022 déjà payé ainsi qu'un nouvel ordinateur qui n'était pas inclus au Budget 2021 au lieu du manque à gagner budgété de \$3,800;

En ajoutant les revenus de dividendes \$ 9650 et la variation de la juste valeur des fonds mutuels de \$ 66,612 l'excédent des produits sur les charges est donc de \$ 77,397 pour l'année;

L'Actif net au 31 Décembre 2021 passe à **\$ 441,914** (Était \$ 364,517 au 1 Janvier 2021) ;

Après discussion il est décidé d'accepter ce projet d'États Financiers

Proposé : Gilles Lafrance Secondé : Ron Cornelow Unanimité

.2 États financiers intérimaires au 31 Janvier 2022

LB présente les résultats intérimaires pour janvier 2022

.3 Étude du Budget 2022 (copie envoyée avec Ordre du Jour)

Considérant que la situation sanitaire reviens lentement à la normale *mais que d'autres facteurs telle l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêts et la situation en Europe pourront avoir un effet négatif sur l'économie* nous prévoyons seulement une très légère progression des heures travaillées de 0.9 % soit **784,444 hrs vs 777,278 hrs en 2021**;

LB prévois également une augmentation des frais de déplacements et a inclus un montant de \$ 2,000 dans la publicité/promotion pour une activité à l'automne avec la SFPE, ce sujet sera discuté à 5.2
Après discussion, il est proposé d'accepter ce Budget :

Proposé : Stéphane Massie Secondé : Marc Demers Unanimité

.4 Soldes des comptes épargne, placements, Visa au 14 Mars '22

- Solde au compte épargne = \$ 12,475
- Solde de la carte Visa = \$ 0.00
- La valeur du compte de placements = \$429,815 **

**Comparatif : 31/12/19 = \$347,910 31/12/20 = \$351,759 et
31/12/21 = \$ 428,021

4. Élection des administrateurs : Prendre connaissance de la liste des membres du Comité de mise en candidature afin de former le prochain conseil d'Administration pour 2022 (Copie envoyée avec Ordre du Jour)

M. Marc Demers fait rapport du comité de mise en candidature des membres qui ont accepté de former le bureau de direction de la Corporation en 2022 :

M. Maurice Lareau	Protection Incendie Viking Inc.	Président
M. Marc Demers	Tyco Feu & Sécurité Intégré	Président ex-officio
M. Marc Turgeon	Protection Incendie Roberts	Vice-Président
M. Ron Cornelow	Gicleurs Modernes	Directeur
M. Gilles Lafrance	Protection Incendie Idéal	Directeur
M. Yannick Péloquin	Les Gicleurs Acme Ltée.	Directeur
M. Stéphane Massie	Vézina assurances	Directeur, représentant Les membres-associés
M. Louis Bergeron		Secrétaire-trésorier

Proposé : Ron Cornelow Secondé : Gilles Lafrance Unanime

5. Divers :

.1 Suivi de la rencontre du sous-comité professionnel du **CFPIC** du 21 février 22 (**C**omité sur la **F**ormation **P**rofessionnelle de l'**I**ndustrie de la **C**onstruction) de la CCQ :

LB a participé à **titre d'expert** à la réunion du sous-comité professionnel Mécanicien en protection incendie du CFPIC tenue via Teams le 21 Février 2022 *afin d'impliquer la CMEICI* dans le dossier de l'Unité mobile de formation qui est actuellement stationnée à Trois-Rivières et non utilisée ;

Le besoin d'une mise à niveau de cette unité pour formation de

perfectionnement ainsi que de la formation obligatoire pour répondre aux exigences de l'Article 7 a été clairement exprimé par les associations patronale et syndicale et bien reçu par la présidente de ce comité qui s'est engagée à préparer une nouvelle rencontre avec l'école Polymécanique afin de faire une évaluation des coûts de la mise à niveau en termes d'équipement/réparation car il y aurait eu un feu à l'intérieur;

Le Bilan de participation aux activités de perfectionnement pour 2020/21 est **pathétique** :

2 activités sur 10 ont été réalisés pour un total de 215 inscriptions annulées;

90% de ces annulations sont causées par manque de formateurs;

Quant aux activités des modules DEP le taux de participation 2020/21 était de **17%**

Quant aux activités de formation requise selon l'Article 7, ceci est la responsabilité du MELS et non de la CCQ donc nous n'avons reçu **aucun résultat**;

Suite au zoom du 21 Février **M. Michel Ortolano du Local 3** m'a invité à aller le rencontrer à son bureau ce que j'ai fait le **10 Mars** : Étaient également présent Bruno Vaillancourt, Donald Tremblay et Benoît Godmer :

Selon eux il y a **3 problèmes** :

:

- 1- Rémunération inadéquate des formateurs
- 2- Absence de disponibilité de l'unité mobile
- 3- Absence de coordination entre la CCQ et le MELS pour les inscriptions aux formations

Michel Ortolano est convaincu qu'il faut UNE personne responsable au final, dans ses mots « *un chef d'orchestre* » et m'explique que le Local 3 a déjà demandé à la CCQ d'être responsable de l'unité mobile mais que ceux-ci ont refusé par crainte qu'ils refusent d'accepter des inscriptions de travailleurs membres d'un autre syndicat;

*** Il est important de souligner que selon les PV du sous-comité, l'École Polymécanique n'est PAS intéressé à s'impliquer dans l'unité mobile;*

Proposition :

En s'inspirant du modèle **JTAC** qui fonctionne très bien partout au Canada la CMEICI **pourrait demander que la CCQ lui transfère la GESTION de l'unité mobile incluant son budget de fonctionnement;**

La CMEICI étant un **OBNL** nous n'avons pas de potentiel de conflit d'intérêt comme pour le Local 3 et nous n'avons pas non plus d'intérêt pécuniers ;

Également l'unité mobile ayant été fabriquée par un de nos membres nous saurons très bien comment la remettre en état;

D'être ainsi responsable nous permettrai d'atteindre *plusieurs objectifs* :

- 1) Rendre la formation disponible en région ;
- 2) Régler une situation qui frustre beaucoup de travailleurs ;
- 3) Favoriser la relève en réduisant les coûts pour les apprentis;
- 4) Augmenter la visibilité de la CMEICI auprès des contracteurs non-membre;
- 5) À terme d'augmenter le nombre de nos membres;

Cette proposition devra être discuter avec Maurice au préalable et pourrait être à l'Ordre du Jour de l'AGA du 29 Mars afin d'impliquer tous les membres;

Si cette proposition est acceptée je demanderai une rencontre avec Mme. Dufour afin d'explorer cette possibilité car de toute évidence les résultats actuels sont pathétiques et il n'y a aucun signe que ça va s'améliorer;

.2 Possibilité de session d'information **CMEICI/SFPE** à l'automne sur Pompes incendie et génératrices (Groupe Roger Faguy, Raynald Faguy)

LB explique que Raynald Faguy se plaint à Gilles Carrier du manque de formation des mécaniciens en protection-incendie spécifiquement comment tester une pompe avec une génératrice et même sans génératrice ; Gilles Carrier me confirme que les activités de la SFPE en présentiel reprendront en Septembre et qu'une session d'information sur pompes et génératrices pourrait être organiser en **Octobre '22** ;

LB est conscient que le Groupe Roger Faguy n'est pas un membre-associé de la CMEICI et que cela sera nécessaire pour qu'on participe à cette activité ;

Également *en respect pour nos membres actuels* LB pense organiser un « **Forum** » en deuxième partie de cette session d'information afin de donner la parole à nos membres associés dont le(s) champs d'activités inclus les pompes/génératrices ; À suivre ;

.3 Ajustement du **coût de l'inscription** tournoi golf **11 Août 2022**

LB pense envoyer le formulaire d'inscription au tournoi de golf au lieu de simplement envoyer la facture de la **CMA 2022** : Ça lui semble une bonne idée de « **lier** » la CMA cette année avec une activité;

Ceux qui ne s'inscriront pas recevront une facture de CMA séparée;

J'ai demandé et reçu du Parcours du Cerf une soumission révisée pour 2022 : **L'activité de golf augmente de 8% et la restauration de 22% ...**

Pour garder nos marges qui étaient **de 20%** les nouveaux prix seront les suivants :

Membres : Brunch, golf & souper : passe de \$170 à \$200;
Souper seulement : passe de \$75 à \$90;

Non-membres : Brunch, golf & souper : passe de \$210 à \$270;
Souper seulement : passe de \$100 à \$125;

6. Assemblée Générale Annuelle le 29 Mars 2022 :

Il est discuté que l'assemblée débutera à **9 :00hr** et que le Conseil d'Administration se réunira **en personne** aux bureaux de Protection Incendie Viking, 3005 Pitfield, Ville St-Laurent Qc et que les membres seront invités à participer par **vidéoconférence Zoom** ;

7. Date de la prochaine assemblée des Administrateurs :

Après discussion la date est fixée au **17 Mai 2022**, débutant à **9 :00 AM** via vidéoconférence Zoom

Proposé : Yannick Péloquin Secondé : Gilles Lafrance Unanimité

8. Levé de l'assemblée :

Le président de la réunion constate tous les sujets à l'Ordre du Jour ont été discutés et constatant qu'il n'y a pas de nouveau sujet propose de clore la réunion :

Heure : 11 :02AM

Proposé : Marc Demers Secondé : Ron Cornelow Unanimité

Louis Bergeron
Secrétaire-Trésorier